

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la réunion du lundi 05 février 2018 à 20 heures

PRESENTS : Mmes AIME, BACLET, BIARC, CLABAUT, DURANDOT, KOLLY, MENTION, MEYNIER L, MEYNIER N, VINCENT et MM. AUGER, BLANC, COLOMB, DACLIN, DAVID, FREZIER, GRESSET, LAMOURET, PANISSET, PARI-ZOT, PESSE-GIROD, RADOUAN, SIMON, WAILLE B.

ABSENTS EXCUSES : Mme ORVAIN donne pouvoir à M Waille B. et Mme BARONI donne pouvoir à M Waille A.

ABSENTS NON EXCUSES : MM P. DACLIN et L. PESSE-GIROD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Maryse VINCENT

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 08 janvier 2018 :

Ce compte rendu ne recevant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2/ Comptes rendus de réunions :

Le 15/01 : marché de Pâques :

Toutes les conditions sont réunies pour que le dimanche 25 mars, ait lieu la première édition du marché de Pâques qui se tiendra dans la salle de l'Épinette. Nous avons, à ce jour la confirmation de la présence de 15 exposants avec entre autres, deux photographes, un dessinateur de BD et un atelier chocolats destiné aux enfants.

Le 31/01 : groupe de travail « crèche » :

Les travaux inscrits dans le plan de rénovation extérieure en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ont démarré avec le remplacement des lits (inscrits aussi dans le programme) en novembre 2017. Nous demandons des devis à plusieurs options pour installer le mur brise-vue le long de la route départementale, les modules de jeux (tour toboggan et bac à sable) avec préparation et revêtement du terrain.

D'autres travaux intérieurs ont fait l'objet d'une demande début janvier de subvention à la CAF.

Par ailleurs, dans un courrier récent la CAF demande la mise en place des repas ; voyons là une charge financière supplémentaire, nous demandons néanmoins une estimation à la cuisine centrale de Lons, fournisseur des repas au restaurant scolaire.

3/ Dossiers en cours

01/02 : la centrale villageoise « Bienne et Lizon » :

La cinquième réunion a eu lieu à Pratz. La prochaine étape consiste à valider la liste des toits disponibles susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques et d'en contacter les propriétaires.

La plaquette de présentation bientôt disponible sera distribuée dans la boîte aux lettres. (*Se reporter aux comptes rendus précédents*).

Jean-Louis DAVID est nommé référent du projet. La prochaine réunion publique aura lieu le jeudi 15 mars à Molinges.

Le 02/02 : marché assainissement :

L'ouverture des plis de ce marché assainissement – diagnostic du réseau – a révélé 3 offres.

Voir délibération du conseil précédent. L'analyse sera faite par M. Lebossé du CD 39. Une CAO se réunira le 28 février 2018.

4/ Délibérations :

4.1 Désignation du délégué au Comité du Syndicat Mixte D'énergies, D'équipements et de E-Communication du Jura (SIDECE)

VU l'adhésion antérieure de la Commune au Syndicat mixte D'Energies, d'Equipements et de e-Communication du Jura (SIDECE)

VU l'article 13 des statuts du Syndicat modifiés par l'arrêté Préfectoral du 22 juin 2015 organisant l'élection du Comité syndical et prévoyant pour le collège des communes que le conseil municipal de chaque commune membre désigne un délégué communal chargé de constituer avec les délégués élus par les autres Communes du canton un collège électoral qui élira en son sein les délégués au Comité Syndical ;

Que par conséquent, il revient au Conseil Municipal d'élire au scrutin secret à la majorité absolue (article L 5211-7 CGCT) un délégué communal.

Que le choix du Conseil Municipal peut porter « sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie du Conseil Municipal » (Article L5211-7 et L5212-7 CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBERE, DÉSIGNE en qualité de Délégué communal pour participer au collège électoral qui élira en son sein les délégués au Comité syndical du SIDECE DU JURA :M. Roland Frezier

4.2 Demande de participation des parents – sortie exceptionnelle au « 10 55 » de l'ALSH

VU la volonté de la CAF de proposer des activités diversifiées et accessibles par toutes les familles et **CONSIDERANT** que le tarif modulable selon les ressources étant appliqué

VU les projets d'activités de l'ALSH – Maison de l'Enfance durant les vacances d'hiver 2018

VU le coût de la sortie exceptionnelle au « 10 55 » à Lons-le-Saunier, durant l'accueil de février de l'ALSH, estimé sans le transport à 445 euros pour 50 enfants

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBERE, VALIDE la demande aux familles de participation supplémentaire à hauteur de 50 % du prix de revient de l'action par enfant (le coût du transport ne sera pas répercuté aux familles).

5/ Questions et infos diverses

- A la maison de santé, une psychologue s'installe ;
- Au centre « Equilibre », une orthophoniste s'installe en partage de locaux.
- En forêt, le projet ASA (Association Syndicale Autorisée) utile pour améliorer la desserte des parcelles forestières portant sur 1100 HA – dont 500 pour la partie communale- poursuit son évolution ; les réunions sont programmées afin de diminuer ce périmètre trop grand et d'établir le relevé des parcelles, chemins et pistes... à suivre.

6/ Dates à retenir :

Mardi 13 février 18h30 : commission du personnel,

Jeudi 1^{er} mars 2018 19h : conseil d'administration du CCAS,

Lundi 05 mars 2018 20h : conseil municipal pour vote du compte administratif et du compte de gestion,

Lundi 12 mars 2018 : réunion groupe de travail « voirie et travaux »,

Mercredi 14 mars 2018 18h30 : commission « subventions »,

Lundi 26 mars 2018 19h : commission « finances »,

Lundi 09 avril 2018 20h : conseil municipal pour le vote du budget.

Les convocations suivront.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du conseil municipal à 22h30.